

Prestation de serment de MM. Mézard, Pillet et Juppé

Le 11 mars 2019, en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel, M. Jacques Mézard, nommé membre du Conseil constitutionnel par le Président de la République, M. François Pillet, nommé membre du Conseil constitutionnel par le Président du Sénat, et M. Alain Juppé, nommé membre du Conseil constitutionnel par le Président de l'Assemblée nationale ont prêté serment devant le Président de la République.

Acte a été dressé de la prestation de serment qui a lieu au Palais de l'Élysée.

Le lendemain de cette cérémonie, le mardi 12 mars, le Conseil constitutionnel tient sa première audience publique dans sa nouvelle composition afin d'examiner les affaires n° 2018-768 QPC et n° 2018-769 QPC.

BIOGRAPHIES DES NOUVEAUX MEMBRES

PAGE
MEMBRE
Jacques MÉZARD

PAGE
MEMBRE
François PILLET

PAGE
MEMBRE
Alain JUPPÉ